

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de VITRAC s'est réuni dans la salle des mariages.

Sont présents : BOQUIER Marie-Paule, BONNET Dominique, PUECH Jérôme, BROUXEL Claire, BILBAUT Suzanne, DELRIEU Bernard, ~~DE NICOLO Sandrine~~, LACOSTE Pierre, MURATET Nicole, PRAT Loïc, ~~TIERLE Jean-Paul~~

Absents excusés : DE NICOLO Sandrine (procuration à PUECH Jérôme), TIERLE Jean-Paul (procuration à BOQUIER Marie-Paule)

Secrétaire de séance : Claire BROUXEL

ORDRE DU JOUR

Délibération 2020-036 : Election d'un délégué titulaire et des suppléants au sein du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA2015957J du 30 juin 2020,

Vu l'arrêté n°2020-0812 du 2 juillet 2020 relatif aux élections des délégués des conseils municipaux et des suppléants au sein du collège électoral chargé d'élire deux sénateurs pour le Département du Cantal.

a) Composition du bureau électoral :

Madame Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et par les deux membres les plus jeunes. Il s'agit de Mmes MURATET Nicole, BOQUIER Marie-Paule, Mr PRAT Loïc et Mme BROUXEL Claire.

Mme BROUXEL Claire est désignée qualité de secrétaire.

Mme BOQUIER Marie-Paule, Maire, assure la présidence du bureau.

b) Election des délégués :

Madame Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020. Après enregistrement de la candidature suivante : **Mme BOQUIER Marie-Paule**.

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	11
- nombre de suffrages déclarés nuls (bulletins blancs ou nuls) :	0
- suffrages exprimés :	11
- majorité absolue :	6

A obtenu

- Mme BOQUIER Marie-Paule :	11 voix
-----------------------------	---------

Proclamation de l'élection des délégués

Mme BOQUIER Marie-Paule née le 27/05/1957 à VITRAC ayant obtenue la majorité absolue est proclamée élue au 1^{er} tour en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Après enregistrement des candidatures suivantes : **Mr BONNET Dominique, Mr PUECH Jérôme, et Mme BROUXEL Claire.**

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants, pour chaque candidat :

- nombre de bulletins :	11
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	11
- majorité absolue :	6

Ont obtenu

- Mr BONNET Dominique :	11 voix
- Mr PUECH Jérôme :	11 voix
- Mme BROUXEL Claire :	11 voix

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L.288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au 1^{er} ou second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

Mr BONNET Dominique, né le 01/01/1971 à AURILLAC, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr PUECH Jérôme, né le 08/06/1973 à AURILLAC, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr BROUXEL Claire, née le 14/05/1992 à BAYEUX, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Questions diverses :

*Conseil communautaire : Son installation est prévue le 13 juillet 2020. La liste des différentes commissions est également envoyée aux communes afin que chaque élu puisse éventuellement se positionner sur l'un d'entre elles.

Prochaines réunions :

- 16 juillet à 20h30 : Rencontre avec les membres du Conseil Municipal pour évoquer les travaux autour de la salle polyvalente
- 20 juillet à 14h00 : Rendez-vous avec Mme CHRISTIAENS, Directrice du CAUE afin d'étudier l'aménagement autour de la salle polyvalente
- 21 juillet à 20h30 : Etude et attribution des subventions aux associations, réflexion sur la réalisation du garde du corps vers le panneau d'affichage

Fin de séance : 18h50

- **SIGNATURES**

BOUQUIER Marie-Paule	
BONNET Dominique	
PUECH Jérôme	
BROUXEL Claire	
BILBAUT Suzanne	
DELRIEU Bernard	
DE NICOLO Sandrine	Procuration à PUECH Jérôme
LACOSTE Pierre	
MURATET Nicole	
PRAT Loïc	
TIERLE Jean-Paul	Procuration à BOUQUIER Marie-Paule

SEANCE DU 21 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 21 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de VITRAC s'est réuni dans la salle des mariages.

Sont présents : BOQUIER Marie-Paule, BONNET Dominique, PUECH Jérôme, BROUXEL Claire, BILBAUT Suzanne, DELRIEU Bernard, DE NICOLO Sandrine, LACOSTE Pierre, MURATET Nicole, PRAT Loïc, TIERLE Jean-Paul

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : Claire BROUXEL

ORDRE DU JOUR

Délibération 2020-037 : Détermination des conditions d'attribution de subventions aux associations communales

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, le souhait de revoir les conditions d'attribution et les montants des subventions versées aux associations communales émis lors de la préparation du Budget Primitif de la commune pour l'année 2020. Un montant prévisionnel de 3 200.00 €uros a été voté, en attendant la répartition de cette somme.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des bilans annuels de 2019 de chaque association communale afin de définir les critères d'attribution de ces subventions, en observant la nature et le montant des dépenses ainsi que l'impact de l'association sur la vie communale.

Après débat et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'attribuer les subventions comme suit :

- ACCA	200.00 €uros
- Amicale des parents d'Elèves	700.00 €uros
- Entente sportive Vitrac Marcolès	700.00 €uros
- Familles Rurales Cère et Rance en Châtaigneraie	350.00 €uros
- Chemin en Châtaigneraie (versement sous réserve de manifestation dans la commune)	170.00 €uros
- Club des Aînés Vitrac Marcolès Saint-Antoine	170.00 €uros
- Comité des Fêtes	500.00 €uros
- Coopérative scolaire de Vitrac	60.00 €uros
- Culture et Patrimoine à Vitrac en Châtaigneraie	200.00 €uros

Cette délibération a été prise après échange sur les associations communales, au vu des bilans financiers de chacune d'entre elles. Le montant et la nature des dépenses et des recettes, l'adhésion, les événements organisés annuellement sur la commune ont été pris en compte, ainsi que l'impact sur la vie du village, avant de décider du montant attribué à chaque entité.

Un courrier leur sera adressé pour les informer du nouveau mode de répartition de ses aides.

Questions diverses :

*Adressage : Madame Le Maire présente aux membres du conseil municipal la pétition adressée à la maire relative à l'appellation de 2 voies du village, il s'agit de la traverse du bourg, ils souhaitent qu'elle soit nommée « Route 66 ». Pour la traverse du hameau de Labrunie, une manifestation orale de ne pas adhérer au choix d'appellation a été rapportée le nom de « Route de la Besade »

Madame le Maire propose de soumettre au vote par une délibération, le changement d'appellation lors du prochain conseil municipal soit le 4 août. La rue du lavoir et la rue de la Fontaine et la route de la Besade auront comme proposition de nom de voie « la route 66 » en lien avec le RD 66

*Relevé des sources : Une surveillance plus accrue est à mettre en place en cette période de sécheresse actuelle. Le débit est de 223 m³/jour au 16/07/2020.

*Voirie communale : Un appel d'offre a été lancé par CIT (Cantal Ingénierie et Territoire) par le biais d'une MAPA (Marché A Procédure Adaptée). Les Sociétés COLAS, EUROVIA et EATP ont fait une proposition. Celle de La Société COLAS est retenue .

Suite à une coupe d'arbres à l'intersection « Maison rouge », « Conquans », et « Lacamp »(Intervention de Monsieur Gilbert PANIS Propriétaire) Pour la sortie de « Lacamp » un arrêté sera pris pour mettre en place un laissé passer afin de sécuriser ce carrefour

*Enflouris : La Société PUECH a été relancée pour la réalisation des travaux à Enflouris (aqueduc bouché).

*Garde-corps : Les différents devis ont été présentés et un vote à main levée a été fait afin de choisir le mode de réalisation de celui-ci (employés communaux ou professionnel). Le choix s'est porté, à la majorité, sur le professionnel, un devis sera validé en séance du conseil municipal du 4 août .

*Il a été porté à la connaissance des membres du conseil, le courrier indiquant les membres titulaires et suppléants de la commission des impôts directs.

*Courrier de Monsieur Roger TEULADE : Madame Le Maire fait part aux membres du conseil des demandes relatives à l'écoulement des eaux de la route dans son enclos et de la couverture 3G.

Pour la première demande, la question sera transférée au Conseil Départemental puisqu'il ne s'agit pas d'une voie communale mais départementale.

Pour la seconde, sujet très souvent rapporté aux services compétents par la Mairie, l'hypothèse de rajouter une antenne n'est pas à ce jour abordée par les services du Conseil Département du Cantal.

*Terrain de foot : La main-courante devra être posée avant le 18/08/2020, date de reprise ses entraînements pour l'entente foot Vitrac-Marcoles

*Commissions communautaires : Madame Le Maire a décliné les différentes commissions existantes au niveau de la Communauté de Communes, « Chataigneraie cantalienne » et demande si des membres du conseil municipal veulent s'inscrire dans les commissions pour participer aux travaux dans les domaines choisis . Il s'agit de :

- Commission « Développement économique » : Inscription de Mr Jérôme PUECH
- Commission «Tourisme » Néant
- Commission « Solidarité personnes âgées, autonomie des personnes » : Inscription de Mme Nicole MURATET
- Commission « Infrastructure numérique » Néant
- Commission « Culture » : Mme Marie-Paule BOUQUIER est conseillère déléguée chargée de la programmation culturelle
- Commission « Transition écologique, ordures ménagères » : inscription de Mr Dominique BONNET
- Commission Agriculture et forêt Néant

*Affaire SERVAIRE : L'affaire doit être plaidée à l'audience du Tribunal Judiciaire d'Aurillac, le lundi 7 septembre 2020 à 9h30.

*Concours villes et villages fleuris : Au niveau départemental, la campagne 2020 est suspendue pour cette année. (Raison sanitaire)

*Chambre de Commerce et d'Industrie : Lecture d'une plaquette rappelant le périmètre de leurs compétences (économie, tourisme, urbanisme, numérique,...)

*Recherche de logement : Madame Le Maire informe le conseil de la demande reçue par mail et concernant la recherche de logement par une famille du Var ayant 2 enfants d'âge scolaire.

Prochaines réunions :

- **4 août Conseil Municipal**
- **10 août Commission Communication**
- **11 août Commission Travaux**

Fin de séance : 23 heures

- **SIGNATURES**

BOUQUIER Marie-Paule	
BONNET Dominique	
PUECH Jérôme	
BROUXEL Claire	
BILBAUT Suzanne	
DELRIEU Bernard	
DE NICOLO Sandrine	
LACOSTE Pierre	
MURATET Nicole	
PRAT Loïc	
TIERLE Jean-Paul	